



Communiqué de presse

Bruxelles, 2 avril 2019, 10.00 a.m.

Les paiements sans contact avec Fitbit désormais possibles pour les clients KBC, CBC et KBC Brussels

Aujourd'hui, Fitbit (NYSE : FIT) et KBC lancent Fitbit Pay en Belgique. Les clients de KBC, CBC et KBC Brussels qui disposent d'une montre à puce Fitbit ou d'un tracker d'activité peuvent désormais payer dans les magasins qui acceptent les paiements Maestro et sans contact.

KBC est ainsi la première institution financière en Belgique à proposer Fitbit Pay: un moyen de paiement sans contact rapide, sûr, gratuit et pratique pour le client actif.

Avec ce lancement, KBC renforce son ambition d'être un pionnier dans le domaine des nouveaux moyens de paiement. KBC avait déjà lancé Google Pay et Garmin Pay.

Karin Van Hoecke, Directeur Transformation numérique chez KBC : « *Le lancement de Fitbit Pay en Belgique offre la solution idéale pour les clients KBC qui mènent une vie active. Récemment, nous avons offert la possibilité de payer avec Garmin Pay, ce qui nous a valu de nombreuses réactions positives. Actuellement, un test est également en cours d'exécution avec des wearables les résultats sont aussi promettant. En incluant Fitbit Pay dans nos solutions de paiement, nous espérons répondre aux souhaits d'un nombre croissant de clients. S'adonner à son sport favori et payer en un seul mouvement, sans tracasseries avec du cash ou une carte bancaire.* »

Le paiement sans contact acquiert lentement mais sûrement ses lettres de noblesse.

- En émettant des cartes de débit sans contact, KBC a été la première banque Belge à rendre possible le paiement sans contact. Aujourd'hui, 91 % des clients¹ détiennent une carte sans contact et 10 % des paiements sont effectués sans contact (contre 3 % l'an dernier).

¹ Pour les clients KBC, KBC Brussels et CBC

- Le paiement avec Google Pay est possible depuis septembre 2017. Plus de 9 200 clients¹ ont activé l'application. En moyenne, ils effectuent chacun deux transactions par mois avec Google Pay.
- De plus, depuis l'été dernier, les clients¹ disposant d'un appareil Android peuvent également payer sans contact avec KBC/CBC Mobile, sans avoir besoin d'une application supplémentaire. Près de 8 500 clients ont payé au total plus de 18 000 fois.
- Garmin Pay a été lancé en octobre 2018. Environ 500 clients¹ ont activé l'option de paiement et 2 300 paiements ont déjà été effectués avec Garmin Pay.
- En décembre 2018, KBC a commencé un test avec 1000 wearables (montre, bague, porte-clés, bracelet). Le cours et les premiers résultats seront communiqués séparément à l'occasion.

À propos de Fitbit Pay

Fitbit Pay est supporté dans plus de 20 pays par plus de 160 banques et établissements de paiement, dont les réseaux Mastercard et Visa. En Belgique, Fitbit Pay est disponible pour les clients KBC/CBC/KBC Brussels.

[Consultez ici la liste complète des banques participantes.](#)

Payer sans contact, c'est aussi simple que cela.

Pour pouvoir utiliser Fitbit Pay, le client doit ajouter une carte de paiement dans Fitbit Wallet. Installer une carte bancaire peut être facilement installé sur le Fitbit Charge 3 Special Edition, Versa ou Ionic en suivant simplement les étapes de l'application Fitbit (sur smartphone)

Payer dans les magasins qui acceptent les paiements sans contact est très facile. L'utilisateur appuie sur le bouton de gauche de son Fitbit jusqu'à ce que la carte de paiement numérique soit visible à l'écran, saisit le code PIN à 4 chiffres si nécessaire, puis approche Fitbit du terminal de paiement jusqu'à ce que la confirmation du paiement apparaisse.

Les transactions par Fitbit Pay ont recours à l'usage de tokens, une technologie de sécurité de paiement qui remplace les informations du compte du titulaire de la carte par un identifiant numérique unique (un "token") de sorte que les informations de sa carte ne sont jamais partagées avec les commerçants ou avec Fitbit. Pour plus de sécurité, l'utilisateur doit en plus définir un code PIN lors de l'installation.

Pour plus d'information : kbc.be/fr/fitbitpay

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com
Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur <https://www.kbc.com/fr/innovation-2019>